

Haute technologie—Formation

L'une des choses qui retient le plus l'attention, c'est que les changements qui se produisaient en l'espace d'un siècle précédemment, sont maintenant l'affaire de quelques décennies. Par exemple, on estime que la somme de connaissances accumulées en biologie a doublé en l'espace de cinq ans. Voilà un changement tout à fait spectaculaire dans les données sur notre environnement, que ce soit à l'échelle nationale ou planétaire.

Nous parlons beaucoup de la révolution technologique, de la révolution des connaissances, de la révolution informatique. Pourtant, même si l'évolution est rapide, nous sommes portés à l'envisager d'une façon statique. Assurément, l'un des résultats évidents, c'est l'évolution rapide du type de main-d'œuvre qu'il faudra former pour soutenir la concurrence et assurer notre survie économique.

Personne n'ignore le fait, je pense, que par le passé, il était possible de créer beaucoup d'emplois payants qui s'articulaient autour d'une ligne d'assemblage, où la définition des tâches était très simple, tout en permettant aux travailleurs, en dépit de leur faible instruction, d'occuper un emploi qui leur permettait à eux et à leur famille de toucher un revenu leur assurant un certain confort. Grâce à ces emplois peu exigeants mais hautement payés, nous avons atteint un niveau de vie élevé comme ce fut le cas dans bien d'autres pays occidentaux.

Mais il n'est plus possible désormais de nous contenter de tâches simples et routinières. Nous savons tous maintenant que l'on a tendance à produire de plus en plus dans de nombreux pays du tiers monde où les salaires sont bas. Nous ne pouvons plus compter sur ce type dépassé d'entreprise industrielle ou économique pour assurer des emplois à tous nos travailleurs. Pas plus que nous ne pouvons compter sur les lignes d'assemblage et ce genre d'activité pour assurer notre survie économique. Notre force, à l'avenir, devrait être basée sur une main-d'œuvre qui soit à la fois instruite et polyvalente, une main-d'œuvre capable de s'adapter.

Ce que je trouve bizarre dans ce que préconise le député, ce sont les connotations données au terme «formation», comme si, à notre époque, il était encore possible, comme autrefois, de donner aux gens un peu d'expérience sur le tas, dans une usine, et de les rendre ainsi capables de s'adapter au nouvel environnement dans lequel ils vivent. S'il y a une leçon à tirer de ce qui s'est passé au cours des dernières années, c'est que toute tentative de donner aux gens la possibilité de remplir un nouvel emploi en utilisant la vieille méthode statique de formation, sans rien d'autre, débouche sur la constatation qu'une fois la formation terminée, l'emploi est disparu.

Il nous faut trouver autre chose. Nous devons chercher à assurer une formation générale qui donnera aux gens les compétences, que ce soit dans le domaine de l'écriture, des mathématiques, de la communication ou autre, leur permettant d'acquérir très rapidement les nouvelles aptitudes nécessaires pour réussir dans une société qui met l'accent sur l'information et la haute technologie.

J'ai du mal à voir comment on peut arriver à une solution dans le cadre de cette description étroite d'un institut national de formation. En fait, je ne vois pas comment la création d'un organisme central pourrait résoudre quoi que ce soit par la formation telle qu'elle a été décrite, à moins que l'on ne sous-entende quelque chose qui n'a pas été exposé par le député. Il me semble que nous sous-entendons que nous pourrions être dans l'impossibilité d'adapter de vastes secteurs de notre population au nouvel âge industriel.

Si nous voulons survivre en tant que nation industrielle, si nous voulons survivre dans ce nouveau climat économique, nous devons réformer notre enseignement depuis la base afin de créer une main-d'œuvre bien instruite et qui puisse recevoir un enseignement permanent. Dans ce que j'ai entendu, je ne vois pas de réponse à ce problème dont la complexité ne fait aucun doute. Les motifs qui sont à l'origine de cette motion sont certainement louables, mais nous devons accorder un peu plus de soin à l'élaboration de la méthode à suivre pour résoudre ce problème.

Cela mettrait certes en cause un certain nombre de compétences, et les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les différents éléments de la collectivité relevant des deux paliers de gouvernement, devraient conjuguer leurs efforts, mais nous devrions réfléchir à la chose bien plus sérieusement que le député ne semble l'avoir fait. J'espère que celui-ci y réfléchira un peu plus mûrement et qu'il présentera un de ces jours une autre motion, après avoir procédé à de plus amples consultations. Peut-être y aurait-il lieu de mettre au point une démarche et des modalités. Nous vivons à une époque de démarches. Peut-être pourrions-nous en arriver à aborder cet énorme problème. Les propos que nous avons entendus n'ont certes pas cerné ce problème beaucoup trop complexe. Il est en fait si complexe que je tiens l'approche du député, telle qu'elle apparaît dans sa motion, pour simpliste. Même si elle procède d'un bon sentiment, cette approche est vouée à l'échec, comme toute les approches à courte vue en matière de formation l'ont été par le passé.

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands-Canso): A mon avis, monsieur le Président, le député n'aurait sûrement pas présenté cette résolution s'il avait compris la perspective du document de travail sur la formation rendu public en décembre dernier. La nouvelle stratégie en ce qui concerne le marché du travail que le premier ministre (M. Mulroney) et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) ont annoncée à la conférence des premiers ministres tenue à Regina privilégie la consultation comme moyen de rattacher les efforts de formation et d'emploi. Nous avons consulté non seulement les porte-parole des provinces, du monde de l'éducation et des syndicats, comme le voudrait le député, mais aussi les associations d'employeurs, les associations bénévoles, les groupes communautaires, les associations autochtones, les associations féminines et de nombreuses autres.

Le gouvernement ne se demande plus s'il y a lieu de procéder à des consultations. Il en avait fait la pierre angulaire de l'élaboration de sa politique bien avant de prendre le pouvoir. Or, le député propose un nouveau programme. Le gouvernement a déjà mis au point une stratégie globale entièrement nouvelle dont la portée dépasse celle de tout programme isolé.

• (1730)

Le gouvernement a compris dès le départ que la situation difficile à laquelle doivent faire face tous les Canadiens à l'heure actuelle offrait au Canada une occasion en or. Nous sommes à l'époque de l'esprit d'invention et d'entreprise; à l'époque du renouveau et de la reconstruction. Il s'agit d'une ère marquée par les nouvelles idées, une ère qui demande la participation pleine et entière et égale de tous les Canadiens à